

ECU WORLDWIDE MOROCCO S.A

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux actionnaires

De la Société **ECU WORLDWIDE MOROCCO S.A**

353, Angle Boulevard Mohamed V

Et Résistance

Casablanca

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint de la société **ECU WORLDWIDE MOROCCO SA**, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD **13 821 698,81** dont un bénéfice net de MAD **11 603 440,88**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **ECU WORLDWIDE MOROCCO SA** au 31 Décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne

comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca le 12 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
AD Associés
Fouad AKESBI


AD ASSOCIES SARL
412, Bd Bourgogne - Casablanca
RC : 98775 - TP : 35553687 - IF : 1086855
ICE : 000027596000052

ETATS FINANCIERS ANNUELS

2024

ECU WORLDWIDE MOROCCO

Société anonyme
AU Capital de
2 000 000,00 Dirhams



AD ASSOCIES SARL
412, Bd Bourgogne - Casablanca
RC : 98775-TP : 35653687-IF : 1086855
ICE : 00002759600062

353 ANGLE BD MED V & BD LA RESISTANCE
CASABLANCA

Bilan (Actif) (Modèle Normal)

	A C T I F	EXERCICE			EXERCICE
		Brut	Amortissement s et Provisions	Net	PRECEDENT
					Net
	Immobilisations en non valeurs →[A]				
A	Frais préliminaires				
C	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles → [B]	55 861,48	51 736,42	4 125,06	5 225,00
T	Immobilisations en Recherche et Dev.				
I	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	55 861,48	51 736,42	4 125,06	5 225,00
F	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles →[C]	5 317 077,53	3 644 540,63	1 672 536,90	1 482 362,79
I	Terrains				
M	Constructions				
M	Installations techniques, matériel et outillage	1 676 660,37	1 189 731,87	486 928,50	394 312,91
O	Matériel de transport	17 350,00	2 024,12	15 325,88	234,77
B	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	3 623 067,16	2 452 784,64	1 170 282,52	1 087 815,11
	Autres immobilisations corporelles				
I	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations financières →[D]	664 550,80		664 550,80	420 950,80
L	Prêts immobilisés				
I	Autres créances financières	664 550,80		664 550,80	420 950,80
S	Titres de participation				
E	Autres titres immobilisés				
	Ecart de conversion actif → [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	TOTAL (A+B+C+D+E)	6 037 489,81	3 696 277,05	2 341 212,76	1 908 538,59
A	Stocks →[F]				
C	Marchandises				
T	Matières et fournitures consommables				
I	Produits en cours				
F	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	Créances de l'actif circulant→[G]	22 139 114,56	19 554,78	22 119 559,78	16 896 027,96
C	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	146 420,58		146 420,58	19 161,63
I	Clients et comptes rattachés	21 526 681,58	19 554,78	21 507 126,80	16 442 922,67
R	Personnel	7 187,78		7 187,78	10 158,96
C	Etat	218 184,53		218 184,53	394 948,62
U	Comptes d'associés				
L	Autres débiteurs				-3 180,00
A	Comptes de régularisation- Actif	240 640,09		240 640,09	32 016,08
N	Titres valeurs de placement →[H]	4 889 503,05		4 889 503,05	2 955 264,49
T	Ecart de conversion actif → [I] Eléments circulants	11 534,14		11 534,14	38 596,98
	TOTAL II (F+G+H+I)	27 040 151,75	19 554,78	27 020 596,97	19 919 889,43
T	Trésorerie-Actif	2 888 353,90		2 888 353,90	2 954 907,60
S	Chèques et valeurs à encaisser	6 061,05		6 061,05	
I	Banques, T.G et C.C.P	2 817 780,85		2 817 780,85	2 935 918,60
	Caisse, Régie d'avances et accrédiés	64 512,00		64 512,00	18 989,00
	TOTAL III	2 888 353,90		2 888 353,90	2 954 907,60
	TOTAL GENERAL I+II+III	35 965 995,46	3 715 831,83	32 250 163,63	24 783 335,62

AD ASSOCIÉS SARL
 412, Bd Bohargogne, Casablanca
 RC : 98715 TP : 35653687-11780085
 ICE : 000027596600062

Bilan (Passif) (Modèle Normal)

	P A S S I F	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CAPITAUX PROPRES	13 821 698,81	10 198 257,93
F I N A N C E M E N T	Capital social ou personnel (1)	2 000 000,00	2 000 000,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	2 000 000,00	2 000 000,00
	Dont versé	2 000 000,00	2 000 000,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale	200 786,29	200 786,29
	Autres réserves		
	Report à nouveau (2)	17 471,64	11 814,41
	Résultat en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	11 603 440,88	7 985 657,23	
	Total des capitaux propres (A)	13 821 698,81	10 198 257,93
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)		
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement		
	Provisions durables pour risques et charges (D)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Écarts de conversion-passif (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	13 821 698,81	10 198 257,93
	Dettes du passif circulant (F)	18 014 104,49	14 213 555,95
P A S S I F C I R C U L A N T	Fournisseurs et comptes rattachés	11 835 668,33	10 981 590,20
	Clients créditeurs, avances et acomptes	61 132,21	72 106,93
	Personnel	3 496 863,81	2 267 645,85
	Organismes sociaux	575 709,46	385 389,02
	État	1 734 753,49	406 997,27
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	178 362,79	40 303,78
	Comptes de régularisation passif	131 614,40	59 522,90
	Autres provisions pour risques et charges (G)	318 899,23	307 645,70
	Écarts de conversion - passif (Éléments circulants) (H)	95 461,10	63 876,04
	TOTAL II (F+G+H)	18 428 464,82	14 585 077,69
	TRESORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie		
	Banques (Soldes créditeurs)		
	TOTAL III		
	TOTAL GENERAL I+II+III	32 250 163,63	24 783 335,62

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
E X P L O I T A T I O N	PRODUITS D'EXPLOITATION	134 822 522,43	57 012,81	134 879 535,24	100 713 731,92
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	134 739 425,08	57 012,81	134 796 437,89	100 659 060,61
	Chiffres d'affaires	134 739 425,08	57 012,81	134 796 437,89	100 659 060,61
	Variation de stocks de produits (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	83 097,35		83 097,35	54 671,31
	Total I	134 822 522,43	57 012,81	134 879 535,24	100 713 731,92
	CHARGES D'EXPLOITATION	118 526 931,07	27 942,18	118 554 873,25	88 879 912,29
	Achats revendus(2) de marchandises				
	Achats consommés(2) de matières et fournitures	96 744 905,53	27 792,18	96 772 697,71	70 272 504,70
Autres charges externes	7 354 948,94	150,00	7 355 098,94	6 440 161,55	
Impôts et taxes	461 808,91		461 808,91	465 929,47	
Charges de personnel	10 019 865,11		10 019 865,11	7 757 161,44	
Autres charges d'exploitation	3 532 000,00		3 532 000,00	3 542 000,00	
Dotations d'exploitation	413 402,58		413 402,58	402 155,13	
Total II	118 526 931,07	27 942,18	118 554 873,25	88 879 912,29	
F I N A N C I E R	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	16 295 591,36	29 070,63	16 324 661,99	11 833 819,63
	PRODUITS FINANCIERS	383 983,48		383 983,48	580 466,08
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés				
	Gains de change	251 895,22		251 895,22	265 216,28
	Intérêts et autres produits financiers	93 491,28		93 491,28	156 140,21
	Reprises financières : transfert charges	38 596,98		38 596,98	159 109,59
	Total IV	383 983,48		383 983,48	580 466,08
	CHARGES FINANCIERES	208 362,78		208 362,78	517 040,01
	Charges d'intérêts				
	Pertes de change	196 828,64		196 828,64	478 443,03
Autres charges financières					
Dotations financières	11 534,14		11 534,14	38 596,98	
Total V	208 362,78		208 362,78	517 040,01	
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	175 620,70		175 620,70	63 426,07	
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	16 471 212,06	29 070,63	16 500 282,69	11 897 245,70	

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes) (Suite)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
				3 = 2 + 1	4
N O N C O U R A N T	VII RESULTAT COURANT (III+VI)	16 471 212,06	29 070,63	16 500 282,69	11 897 245,70
	VIII PRODUITS NON COURANTS	39 716,41		39 716,41	53 681,17
	Produits des cessions d'immobilisations	38 000,00		38 000,00	
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	1 716,41		1 716,41	53 681,17
	Reprises non courantes ; transferts de charges				
	Total VIII	39 716,41		39 716,41	53 681,17
	IX CHARGES NON COURANTES	514 459,16	12 514,06	526 973,22	476 165,64
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	514 459,16	12 514,06	526 973,22	476 165,64
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
Total IX	514 459,16	12 514,06	526 973,22	476 165,64	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-474 742,75	-12 514,06	-487 256,81	-422 484,47	
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	15 996 469,31	16 556,57	16 013 025,88	11 474 761,23	
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	4 409 585,00		4 409 585,00	3 489 104,00	
XII RESULTAT NET (XI-XII)	11 586 884,31	16 556,57	11 603 440,88	7 985 657,23	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	135 246 222,32	57 012,81	135 303 235,13	101 347 879,17	
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	123 659 338,01	40 456,24	123 699 794,25	93 362 221,94	
XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	11 586 884,31	16 556,57	11 603 440,88	7 985 657,23	